

## A1 - ACTIVITES

Caractéristiques du Service	N°	Niveau de performance	Précisions	Remarques / Suggestions
<b>Proposer une bonne qualité d'accueil des familles</b>	1	Activité accessible à des familles et /ou à des enfants de 3 à 12 ans (au minimum)	Indiquer l'âge à partir duquel l'activité ou l'animation est conseillée pour les enfants. S'il y a des activités par tranche d'âge indiquer les tranches d'âge. S'il s'agit d'une visite randonnée ou balade, préciser si elle peut être suivie avec un enfant en poussette ou landau.	
	2	Activité encadrée par une (ou des) personne(s) qualifié(s): Activité déclarée, assurée, encadrée par une (ou des) personne(s) qualifié(s) et dans un cadre avec du matériel adapté lorsque l'activité est encadrée	Etre en capacité de fournir à la demande du référent : des assurances couvrant l'activité, si l'encadrement de l'activité est réglementée (activités sportives par exemple) les copies des diplômes d'état. Le matériel et les locaux sont adaptés aux enfants des tranches d'âge concernés.	
	3	Accueil de qualité: adhésion à une démarche Qualité	Démarche qualité nationale pour la filière concernée s'il y en a une (base de voile ou parcours aventures par exemple), démarche qualité régionale....	
	4	Mettre à disposition des familles un texte sur le descriptif de leur activité, les tarifs, et les apports proposés aux familles et aux enfants.	Détailler le programme de l'activité, ses atouts et avantages particuliers. Mettre en valeur: intérêts pour les familles, aspects ludiques et pédagogiques, durée... Distinguer animation et activités.	
	5	Proposer un système permettant aux parents d'inscrire leurs enfants avant l'arrivée.	Mettre en place un dispositif pour pré inscrire les enfants soit par téléphone et/ou mail soit au moyen de fiches d'inscriptions téléchargeables.	
<b>Définir une politique tarifaire des activités spécifiques pour les familles</b>	6	Tarifs adaptés aux familles et/ou aux enfants.	Offre tarifaire proposée aux familles et/ou tribus (par exemple en fonction du nombre ou des âges).	
	7	Acceptation des Chèques-Vacances.		
<b>Je m'engage après la labellisation: annoncer clairement les engagements de services du label</b>	8	Annoncer clairement cette politique et tarifs sur ses supports de communication : affichage, dépliants, Internet, réponses à des appels téléphoniques.	Les tarifs et services proposés sont décrits sur l'affichage extérieur, les dépliants et le site Internet de l'établissement (s'il en existe un) comme lors d'appels téléphoniques.	
	9	Affichage du logo Famille Plus et insertion dans les supports de communication	Affichage du logo Famille Plus visible de l'extérieur de l'établissement et insertion dans les supports de communication et site internet.	
<b>Animation locale du label</b>	10	Promesse client du label insérée dans les supports de communication	Promesse client insérée dans les brochures et sur son site Internet (s'il en existe un)	
	11	Participer à l'animation régulière du label.	Participer à l'animation régulière du label proposée par le référent en relations avec les prestataires labélisés (réunions, rencontres, visites, sensibilisation, formations...)	
		<b>Prestation</b>		
		<b>Contact / établissement</b>		